



HAL
open science

L'Organisation des Nations Unies et les Peuples Autochtones : La périphérie au centre de la mondialisation

Irène Bellier

► **To cite this version:**

Irène Bellier. L'Organisation des Nations Unies et les Peuples Autochtones : La périphérie au centre de la mondialisation. *Socio-anthropologie*, 2004, 14, pp.1-10. halshs-01012045

HAL Id: halshs-01012045

<https://shs.hal.science/halshs-01012045>

Submitted on 25 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Socio-anthropologie

14 | 2004 :
Interdisciplinaire

L'Organisation des Nations Unies et les Peuples Autochtones : La périphérie au centre de la mondialisation

IRÈNE BELLIER

Texte intégral

- 1 Depuis 1982, date à laquelle a été créé le premier groupe de travail sur les Populations autochtones (GTPA), une nouvelle scène politique se joue à l'ONU. J'observe que pour aussi, marginale qu'elle soit, eu égard aux grands problèmes géopolitiques auquel est confronté le monde aujourd'hui, elle n'est pas moins significative. Les représentants des petits peuples du monde qui s'étaient mis en quête, dès 1922¹, d'une audience internationale pour évoquer les immenses problèmes qu'ils connaissent depuis les premiers temps de la colonisation, disposent aujourd'hui d'une scène où ils peuvent se rencontrer, échanger des savoirs, formuler des plaintes, et s'organiser pour être considérés comme des acteurs politiques. Cette mobilisation extraordinairement complexe m'a conduit à m'intéresser à la construction d'une communauté politique transnationale d'un genre nouveau. Elle concerne en effet des populations très dispersées à l'échelle de la planète, qui sont non seulement dotées de peu de moyens économiques – nécessaires aux déplacements à travers le globe – mais qui sont aussi divisées par l'infinie variation des langues et des cultures qu'elles s'attachent à défendre et qui, enfin, se trouvent généralement localisées sur des territoires aux marges du pouvoir des États qui les englobent.
- 2 Travaillant depuis deux ans sur cette problématique, envisagée au départ comme le moyen d'étudier la manière dont la mondialisation concerne les petits acteurs, l'enquête de terrain se développe à partir du Groupe de travail sur les Populations Autochtones qui relève de la sous commission sur la promotion et la protection des Droits de l'Homme de l'ONU. D'une réunion à l'autre, le regard de l'anthropologue se porte sur les différents organismes qui,

en une vingtaine d'années, se sont structurés autour de cet objet, relativement indéfini mais porteur d'une dynamique nouvelle, qui a nom de " Peuple autochtone ". L'ONU, les structures qui lui donnent corps (auxquelles les connaisseurs se réfèrent par l'expression " les agences de la famille onusienne "), les individus qui peuplent les secrétariats ainsi que les représentants des organisations accréditées sont totalement impliqués dans et par une vision mondiale, au sein de laquelle s'inscrivent " les petits peuples ".

- 3 La notion de peuple autochtone peut être définie de si nombreuses façons, toutes extrêmement délicates sur un plan politique, que les experts engagés par la Commission des Droits de l'Homme sur le sujet ont renoncé à la formuler en droit positif. Selon les termes du Professeur Martinez Cobo, auteur du rapport qui a servi de base à la création du Groupe de Travail et à la définition de son mandat, il s'agit :

" des peuples et nations qui présentent une continuité historique avec les sociétés précédant la conquête et la colonisation de leurs territoires, qui se considèrent comme distincts des autres secteurs de la société dominant aujourd'hui ces territoires ou qui en sont partie. Ils constituent aujourd'hui, des secteurs non dominants de la société et sont déterminés à préserver, développer et transmettre aux générations futures leurs territoires ancestraux et leur identité ethnique, sur la base de leur existence continue en tant que peuple, en accord avec leurs propres systèmes culturels, leurs systèmes légaux et leurs institutions sociales ". (1987).

- 4 C'est une définition à laquelle se rangent la plupart des intervenants, concourant ainsi à développer une représentation collective de ces peuples considérés comme non dominants par définition, et donc appartenant à la catégorie des plus défavorisés et ce sur la base d'un faisceau de critères qu'il convient d'examiner dans les différentes régions du monde.
- 5 Ayant pour dénominateur commun le fait d'être dénués du pouvoir des États et des grandes compagnies transnationales, les représentants des peuples (autochtones en français, *indigenos* en anglais, *indigenas* en espagnol ²), se présentent devant l'ONU et participent à ses travaux, comme ont été présents, en leur temps, ceux auxquels ont été dédiées quelques grandes conventions internationales comme, par exemple, les minorités nationales, les femmes, les enfants ou les victimes de la discrimination raciale. Depuis 1995, date à laquelle a été créé " le groupe de travail intersession à composition non limitée sur le projet de la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones ", ils négocient chaque année avec les États, membres de la Commission des Droits de l'Homme, les termes qui pourraient être retenus par l'Assemblée Générale (Bellier 2003).
- 6 La recherche conduite à partir de ce groupe de travail de l'ONU permet d'aborder trois points. Le premier concerne le déplacement de la notion de périphérie, le second la centralité de la mondialisation tandis que le troisième évoque les mouvements disciplinaires que suscite l'appréhension analytique d'objets globalisés.

Le déplacement de la périphérie

- 7 Au regard de cette réalité onusienne que le terrain met en évidence à mesure qu'il le construit aussi comme objet, il semble que la " périphérie ", concept de portée éminemment spatiale en raison d'une étymologie qui renvoie à l'idée de

“ pourtour ” et de “ territoire situé près des frontières d'un corps, objet, ou ville ”, ne puisse plus être considérée dans les termes prévalant dans les années soixante-dix. Ils étaient bien souvent synonymes, en sociologie, d'exclusion et de marginalisation, bien que cela soit toujours une réalité vécue quotidiennement par des millions de personnes. Cette périphérie-là s'inscrit maintenant au cœur du centre si l'on peut évoquer cette figure paradoxale, et cela à un double titre.

- 8 Un premier titre, sans doute le plus significatif pour les peuples indigènes, est le fait que se retrouvent dans les grandes institutions transnationales dominées par les représentants des États (notamment l'ONU, la Banque Mondiale, l'OMS, l'OMPI, l'UNESCO, etc.), les représentants de peuples que l'on peut qualifier de “ périphériques ”, parce qu'ils ne jouissent d'aucune forme de reconnaissance, qu'ils sont démunis sur le plan économique, qu'ils résident le plus souvent dans les régions éloignées des centres de décision et qu'ils occupent les marges des villes et des sociétés dominantes, lorsqu'ils migrent. Cet ancrage au centre s'est traduit, suite aux problèmes à résoudre et au lobbying effectué, par la création en l'an 2000 d'une Instance Permanente sur les Questions Autochtones, au sein du Conseil économique et Social de l'ONU. Ce nouvel organisme paritaire (et durable) est composé de seize experts choisis sur une base régionale, élus pour moitié par les peuples autochtones, l'autre moitié étant nommée par les gouvernements des États. Ce partenariat formel, première représentation de non États à l'ONU siégeant à New York, n'est pas dénué d'implications ceci dans la perspective de transformer la relation d'exclusion posée par le rapport centre-périphérie qu'induisent les développements de l'État moderne.
- 9 En jargon institutionnel, ce mouvement d'ancrage au cœur des institutions d'un problème périphérique, se traduit par des mécanismes dits de *mainstreaming* qui visent à généraliser l'approche d'une catégorie particulière de personnes dans les politiques publiques internes et externes. Ainsi, par exemple, des politiques de coopération – développement des États de l'Union européenne et les différents programmes de l'ensemble du système onusien. En clair, cela veut dire qu'il s'agit pour les décideurs – c'est-à-dire ceux qui occupent le centre au niveau national ou international – de prendre en considération les pauvres, les femmes, les jeunes, les autochtones, etc., dans tous les domaines. Au lieu d'une politique de développement ciblé sur un groupe en particulier, doivent dorénavant se mettre en place des politiques visant différentes composantes des populations vivant sur un territoire. Ces politiques – qui ont pour effet d'invisibiliser les sujets en les généralisant comme catégories détentrices de droits – sont mises en œuvre par des institutions qui simultanément font rapport des progrès de leur action concernant chacune d'entre elles. Ainsi par exemple, la Banque Mondiale ou l'UNESCO rapportent à la session annuelle de l'Instance Permanente des progrès accomplis par rapport à l'objectif “ de prise en considération des peuples autochtones ”.
- 10 À un second titre, les groupes de travail auxquels participent des représentants autochtones ne figurent pas dans les priorités les plus “ chaudes ” de l'agenda mondial. Ceci les situe aussi à la périphérie des préoccupations, centrées aujourd'hui sur les questions de sécurité. Néanmoins ces nouveaux acteurs ne sont pas moins présents dans une multiplicité de réunions et de forums internationaux sur le développement durable, la diversité biologique, le

racisme ou la société de l'information. Ils tentent, à chaque fois, d'inscrire les priorités des " indigènes/autochtones " dans l'agenda des dominants. Cela signifie un travail continu qui les conduit, par un maillage de plus en plus dense, des régions d'où ils proviennent jusqu'aux centres de décision internationaux qui se trouvent en tout point du globe : Rio de Janeiro, Johannesburg, Pékin, Durban, Genève, New York, Chiang Mai, Cancun, etc..

11 Ce faisant, ils traduisent en termes " globaux ", c'est-à-dire audibles par les secteurs dominants de la société mondiale, les préoccupations de leurs peuples, qui sont à la fois singulières et généralisées. En effet, les problèmes posés par les activités extractives et minières des firmes transnationales sont similaires pour les peuples autochtones, qu'ils se trouvent aux Philippines, dans les Andes ou dans l'Arctique. La dégradation des conditions de vie liée aux bases militaires et aux vols à basse altitude est aussi forte en Alaska qu'à Okinawa, la nocivité des polluants organiques persistants est aussi grande en Guyane, où le mercure des orpailleurs détruit les eaux de rivière, que dans le Pacifique ou dans toutes les zones où se développe une activité industrielle sans contrôle. Mais dans chaque cas, la résolution des problèmes passe par l'adoption de normes aux niveaux internationaux, une tâche longue et fort complexe, et par une volonté politique aux niveaux national et local.

12 On constate donc qu'un certain mode de développement industriel crée une réalité commune pour différentes " périphéries ". Les représentants autochtones prennent conscience qu'ils sont dans une situation commune, le plus souvent par l'entremise d'acteurs non étatiques transnationaux, ce qui les conduit au centre qu'est la scène internationale dans le contexte actuel de la mondialisation. C'est à partir de celle-ci qu'ils s'efforcent de transformer leur situation dans une tentative de négociation politique dont l'objectif final : l'adoption d'une déclaration des droits des peuples, a une portée hautement symbolique à défaut d'être un instrument juridiquement contraignant.

La centralité de la mondialisation

13 La mondialisation actuelle possède plusieurs dimensions, en tant que processus continu et historique. Les définitions de plusieurs auteurs nous invitent à creuser la distinction avec la notion de " globalisation " que la langue française permet d'introduire (Brzezinski 1970, McLuhan et Fiore 1970, Latouche 1991, Mattelart 1992, Gemdev 1999, Badie 2002, etc.). Elle se traduit par " une intensification des relations sociales planétaires " (Giddens 1990), notamment en raison des nouvelles technologies de communication et d'information et de l'accélération des flux de circulation de capital, d'idées, de biens et de personnes. Ceci nous invite à travailler sur le thème de la rencontre, fortuite ou obligée, revisitant de ce fait les perspectives ouvertes par Arjun Appadurai (1996) (cf. Morin et Santana, 2002). Elle possède donc aussi une dynamique politique (Bellier et Legros 2001).

14 Ce processus dynamique, incertain, et semble-t-il irrésistible, qui englobe les économies, les sociétés et les cultures du monde, ne laisse pas les peuples autochtones à l'écart. Certains, notamment dans le mouvement alter-mondialiste mais aussi parmi les peuples autochtones, la voient comme l'ultime stade du capitalisme, d'autres comme la dernière forme de colonialisme. La diversité des analyses s'accompagne généralement d'un point de vue critique

tant sur les aspects proprement économiques que sur les effets culturels de ce processus. Lors d'une session consacrée à ce sujet, les leaders autochtones ont été nombreux à exprimer leur vision d'une mondialisation qui n'aurait pas pour propriété de les priver de leurs territoires, de les exclure des processus de décision, de remettre en question les accords auxquels ils sont parvenus avec les États qui les englobent. Ils se prononcent en faveur d'une mondialisation qui serait, en quelque sorte, ouverte aux perspectives qu'ils défendent et au maintien de la diversité culturelle et biologique, pour laquelle ils font des propositions concrètes. Quel que soit le point de vue que l'on adopte, et l'on ne peut présenter ici la somme des argumentations relatives à la mondialisation, il semble que ce processus rassemble, à certains égards, mais crée aussi de la périphérie, de plusieurs façons. Elle la recycle aussi.

15 Une perspective intégrative semble résulter de la dimension économique et financière du projet de " globalisation ". Cet aspect que l'on ne peut développer ici, pose le problème de l'adoption de règles communes, normes et standards qui sont définis par les plus puissants des acteurs du marché, auxquels s'opposent de moins puissants qui tentent de s'organiser en différents lieux et moments, comme le manifeste le dernier sommet de l'OMC, à Cancun, ou encore les débats du Forum Social Européen (Paris Saint Denis, novembre 2003). Dans cette perspective de la globalisation, les représentants des peuples autochtones se considèrent non seulement comme exclus mais aussi comme la cible des processus qui visent à ouvrir leurs terres à de nouvelles prospections et exploitations et à patrimonialiser leurs savoirs et connaissances et ressources génétiques pour les verser dans le domaine public de l'humanité. Ils savent combien leurs peuples sont démunis par rapport aux forces que mobilisent les laboratoires pharmaceutiques, les entreprises forestières, pétrolières et diamantaires, etc. Dans ce contexte, ils sont demandeurs de normes de protection internationale. Mais ils se veulent aussi acteurs, de telle sorte que dans ce vaste marché aux intérêts que représente la scène de la protection des savoirs et le brevetage des connaissances, ce qui leur revient en termes de production de ces connaissances et savoirs ne soit pas absorbé par des acteurs plus puissants ou mieux informés qu'eux.

16 La mondialisation comme phénomène englobant produit de la marginalisation, dans le champ politique des peuples autochtones, en raison d'une part du développement historique des idées et des normes de droit relatives à l'individu et d'autre part des processus d'individuation et d'isolement qui résultent de la forme actuelle du développement. Ces mécanismes qui sont porteurs de droits autour de l'architecture des droits de l'homme, se traduisent, entre autres, par l'expansion d'une idéologie néo-libérale qui place les gens en situation de concurrence dans un espace qui, peut être balisé sur les plans géographiques mais reste défini par des situations d'inégalité et par l'application inégale de règles qui se veulent communes.

17 La périphérie se recycle alors à travers ces mécanismes qui tendent à séparer les individus des groupes qui les soutiennent, créant une tension politique par lesquels les groupes cherchent d'autres moyens pour se défendre en tant que tels. Ceci peut conduire à des dynamiques communautaristes en différents points du globe. C'est dans cet espace du monde mondialisé, c'est-à-dire du " village global ", que s'opposent les systèmes idéologiques, y compris religieux, dont les affrontements mettent en jeu la capacité d'un groupe à occuper le centre. Dans la mondialisation, ce processus dynamique qui vise à inclure les

personnes, les groupes sociaux et les États dans un système d'échange et d'information et dans un mode de production, recycle la périphérie à travers les organisations de la société civile. Le jeu des ONG nous permet d'assister non seulement à la transformation des rapports entre acteurs publics et privés, États et organisations non étatiques (supra, infra ou para étatiques) mais aussi à des manifestations assez concrètes de ce village global dont parlait MacLuhan dans les années soixante-dix.

18 Dans les différents groupes de travail observés à l'ONU s'établissent des relations de voisinage et d'affinités entre organisations, par l'intermédiaire de représentants qui se retrouvent associés dans les forums internationaux, et qui communiquent en plusieurs langues. Alors que chacun porte un soi un microcosme singulier et s'attache à défendre le droit à une identité et à une culture, on se tutoie, on échange des nouvelles de la famille, des petits cadeaux. Entre Innu et Maori, Cree et Kalin'a, Inuk et Cuna, Ainu et Tchuk etc., Masaï et Zo, se créent des liens qui permettent d'échanger des savoirs et des savoir-faire, processus qui sortent littéralement les peuples organisés de la périphérie dans laquelle ils sont tenus au sein des systèmes nationaux, pour leur donner une force collective. Dans certains pays, comme en Amérique Latine, ce passage par la scène internationale, a contribué à ouvrir les systèmes constitutionnels au pluralisme avec la reconnaissance des dimensions pluriethniques, pluriculturelles et plurilinguistiques de l'État. Mais, l'Amérique Latine, tout comme l'Afrique, reste une périphérie, du point de vue occidental dominant.

19 L'occupation du centre par des représentants de la périphérie s'accompagne d'un mouvement de décentrement, propre à la dynamique de la mondialisation. D'un côté, on observe sur le plan géopolitique comment sont mis en questions les principes relatifs à l'organisation de la multipolarité et du polycentrisme (cf. Hassner 2003), en raison notamment des développements liés au terrorisme, à la guerre et à la superpuissance américaine. Ceci a des conséquences sur la manière dont se construit l'acteur politique. De l'autre les représentants autochtones comme d'autres acteurs de la société civile internationale introduisent des problématiques cruciales qui, autrement, ne seraient pas abordées. Ils s'appuient sur des déplacements continus, la participation à des séminaires de formation de haut niveau et les contributions orales et écrites qu'ils fournissent en termes d'expertise. En retour, au contact des ONG de soutien technique et de défense, au fil des rencontres avec les délégations des États, ces leaders acquièrent une maîtrise du langage juridique et de la terminologie propres aux organisations internationales. Ils y introduisent aussi des pratiques *sui generis* telles que, par exemple un fonctionnement à partir de "caucus", figure d'assemblée qui leur permet de former une position commune, préalablement à l'adoption de déclarations conjointes. Ce terme d'origine anglaise désigne une modalité – dont le rôle structurant des pratiques du groupe – introduite par les Amérindiens nord américains. Il est utilisé comme tel par l'ensemble des autochtones mais est, dans les textes, traduit en français par assemblée générale et en espagnol par "conclave". De nombreuses autres pratiques qui tranchent avec celles des représentants des sociétés dominantes peuvent être observées : modes de concertation, distribution des fonctions et organisation de la représentation.

Mouvements disciplinaires

- 20 Face à un objet comme la mondialisation l'anthropologue qui a l'expérience de différents terrains, comme dans le cas présent plusieurs années d'études en Amazonie péruvienne, auprès d'une micro société tukano, les Mai huna, en France à l'École nationale d'administration, puis à la Commission Européenne à Bruxelles, est amenée à réfléchir aux propriétés distinctives des terrains et à la nature des collaborations qui s'établissent avec d'autres disciplines. Chaque terrain représente en soi un monde qui se constitue comme une réalité scientifique par le pouvoir de l'analyse et des discours qui la sustentent, résultant donc aussi en partie des modalités par lesquelles s'engage une posture d'observation et des pratiques qui varient selon les circonstances. Cela met en cause la subjectivité du chercheur et la réflexivité que mobilise une anthropologie concernée par la construction du politique comme processus (Bellier 2002). En parallèle, la mondialisation, la pluralité et la coexistence des scènes d'observation, la globalisation des faits sociaux que l'on observe, l'interdépendance des variables permettant de les expliquer sollicitent, de différentes façons complémentaires, les disciplines des sciences de l'Homme et de la Société.
- 21 Parmi les objets de recherche socioanthropologiques, figurent les institutions administratives et politiques qui placent le chercheur devant la nécessité de résoudre entre autres questions méthodologiques, les problèmes posés par la densité des matériaux collectionnés, par leur mode de circulation et par la multiplication des sources que sollicite une méthode d'enquête à plusieurs niveaux, in situ et hors site (entretiens, observation participante, documents de travail, média, publications, communications scientifiques, etc.). À l'excès des données issues du terrain, tant sous la forme physique de documents écrits, ce qui conduit le chercheur à collationner de nombreuses boîtes d'archives, s'ajoute le fait de travailler en plusieurs langues, en prêtant attention aux sociolectes dans lesquelles s'expriment les agents institutionnels.
- 22 Dans le cas de cette approche de la mondialisation à partir d'une institution internationale, le croisement des perspectives autochtones et des pratiques onusiennes, conduit à une explosion du phénomène documentaire et à sa complexification. Un phénomène que les nouvelles technologies d'information et de communication ne résolvent que partiellement, surtout en termes d'accès à la documentation. Innombrables sont les documents mis à disposition et produits par les membres des groupes de travail – déclarations officielles, prises de position, textes normatifs de référence, documents explicatifs, amendements à la rédaction – qu'il faut lire en au moins trois langues (dans mon cas, français, anglais et espagnol), pour s'assurer de leur identité. Parallèlement, il faut être capable de mobiliser les sources référentielles non distribuées par la voie officielle ou lors de séance mais qui éclairent les positions des uns et des autres. Cela suppose une adaptation mentale et organisationnelle rigoureuse pour ne pas sombrer sous l'accumulation des matériaux disponibles et garder ouverte la possibilité de traiter une immense palette thématique.
- 23 La nécessité d'établir une relation entre les personnes qui s'expriment dans un groupe de travail et les rapports qui sont produits par le président peut sembler d'évidence. Mais des analyses, souvent riches d'enseignement bien que très incomplètes, sont produites par d'autres disciplines que l'anthropologie : par exemple une étude des rapports de l'ONU en mobilisant le concept de " communauté discursive translinguistique " (Maingueneau 2002). Si la

linguistique paraît bien équipée pour ceci, l'anthropologue constate que l'analyste, dans le cas cité, n'explique jamais ce qui fait " communauté " ni, dans la mesure où les langues d'usage ne sont pas précisées, ne qualifie le caractère translinguistique. Pour rendre compte des pratiques qui permettent de formuler ce genre de concept par ailleurs fécond, il est nécessaire de requalifier les données, en considération des contextes tant analytiques que méthodologiques afin d'étoffer des concepts, tels que ceux mentionnés ci dessus et de donner une réalité autre que virtuelle à la proposition.

24 Cela pose la question de l'ethnographie de terrain et du rapport qui s'établit entre données, cadres conceptuels et modèles d'analyse. Pour comprendre les modes de construction d'une communauté politique transnationale d'un genre nouveau, en appréhendant aussi bien les points de vue des acteurs, que les principes et les valeurs qui donnent corps à cette communauté, il faut notamment prendre au sérieux la question des sources, pour analyser les éléments qui permettent de rendre compte du concept de " voix ", au sens que Mikhaïl Bakhtin donne à ce terme (1981) en linguistique. Dans le cas des " membres de la famille onusienne ", forme de " communauté discursive transnationale ", il s'agit de mobiliser les outils de l'ethnographie et de l'anthropologie pour recueillir les données et engager un travail analytique, à l'aide également des outils et de l'appareil conceptuel de l'analyse critique de discours. Ce courant de la sociolinguistique qui travaille sur les institutions européennes, parmi d'autres objets de recherche, mobilise un champ conceptuel et des méthodes qui varient considérablement par rapport à ceux de l'ethnolinguistique, du moins ceux que mes travaux amazoniens ont pu solliciter.

25 Il existe une tension entre l'objet global que l'on voit, en quelque sorte de loin, dans la version finale du rapport mis à disposition du public, et le même objet qui semble très différent lorsqu'on ajuste la focale pour faire ressortir les multiples facettes qui sont le fruit d'une alchimie interne. Dans les deux cas d'utilisation par l'anthropologue de compétences relevant de la linguistique sont mises en question la forme de l'objectivation et la nécessité de construire un modèle analytique qui n'efface pas les détails pour prouver la démonstration. Ce qui renvoie l'ethnologue à la masse de ses données et à la nécessité d'inventer une technique de traitement et, *in fine*, à la question du public et des destinataires de la recherche entreprise. Cette approche par le concept de " voix " permet d'engager la réflexion théorique sur la question de l'auteur, de son identification dans un contexte pluraliste. Ceci met l'accent sur les rapports de force politiques qui traversent le groupe de travail, dont le rapport du président ne fait pas véritablement état car sa finalité est tout autre (Bellier, à paraître).

26 Bien entendu, l'objet social et culturel ou le fait politique ne se résument pas à une quantité de données quelle que soit la forme de celles-ci, ni la problématique à celle de l'anthropologie. Dans les institutions administratives et politiques, nationales, européennes ou internationales, la démarche de l'anthropologue n'est pas solitaire. Il/elle croise des juristes, des économistes, des linguistes, des géographes, des historiens, des sociologues et des psychologues, de toutes origines nationales, soit directement soit par voie de publications. Cela permet de constater, à propos de ces objets de recherche, que s'il devient moins rare d'organiser des rencontres visant à confronter les points de vue disciplinaires, les disciplines se mettent plus rarement en

situation d'évoquer leurs mutations respectives.

- 27 L'approche interdisciplinaire a été stimulée par les programmes européens, internationaux et depuis quelque temps nationaux, et elle s'impose lorsque la situation ou l'actualité parfois les organise, ce qui est le cas du groupe de travail sur le projet de déclaration des droits des peuples autochtones ou encore celui de la convention pour la rédaction d'une constitution européenne qui mobilise les énergies des juristes. Dans ce travail interdisciplinaire que requièrent des objets de recherche de plus en plus globaux, et l'inscription des objets de recherche singuliers dans un cadre global, le problème essentiel à résoudre réside dans la capacité à offrir des regards disciplinaires qui éclairent l'objet sans lui porter ombrage. C'est dans le dialogue interdisciplinaire et aussi international, qui se déroule en plusieurs langues, que l'on réalise combien les esprits sont formatés à une méthode, voire hésitent à sortir des prés carrés pour s'adapter à la mutation des sociétés contemporaines.

Bibliographie

- Appadurai A. *Modernity at Large. The Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, Missouri University Press, 1996.
- Bellier I. " Discourse analysis and observation of practices. Interdisciplinarity and the object ", *Journal of Languages and Politics*. (à paraître)
- . " Dernières nouvelles du Groupe de travail sur le projet de Déclaration des Droits des Peuples Autochtones ", *Recherches Amérindiennes au Québec* (sous presse).
- . " Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques " in GHASARIAN C. (dir.) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2002.
- Bellier I. et Legros D. " Mondialisation et redéploiement des pratiques politiques amérindiennes : esquisses théoriques ", *Recherches Amérindiennes au Québec*, volume XXXI, n° 3 : 3-11 2001, et coordination du numéro *Mondialisation et Stratégies Politiques Autochtones*.
- Brzezinski Z. *La Révolution technétronique*, Paris, Calmann-Lévy, 1970.
- Giddens A. *The Consequences of modernity*, Stanford, Stanford University Press. 1990.
- Hassner P. " La guerre est de retour en Occident ", entretien avec P. Hassner réalisé par S. Tolloti, *Alternatives internationales*, hors série n° 1 2004 *Les enjeux*.
- Latouche S. *L'Occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, 1991.
- Maingueneau D. " Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ", in Gilbert RIST (dir.), *Les mots du pouvoir, sens et non sens de la rhétorique internationale*, Paris, PUF et Genève *Nouveaux Cahiers de l'IED*, 2002.
- McLuhan M. et Fiore Q. *Guerre et paix dans le village planétaire*, Paris, Laffont, 1970.
- Mattelart A. *La Communication-monde*. Paris, La Découverte, 1992.
- L'Invention de la communication*, Paris, La Découverte, 1994.
- Morin F. et Roberto S. *Lo transnacional, instrumento y desafío para los pueblos indígenas*, Quito, Abya Yala, 2002.

Notes

1 Une première démarche, réalisée à la Société des Nations en 1922 par un grand chef amérindien n'a été suivie d'aucune décision. La démarche en 1948 d'un président bolivien n'a été de même suivie d'aucun effet.

2 Des débats, impliquant des arguments moraux et politiques, opposent les tenants de

“ indigène ” aux défenseurs de “ autochtone ” et les deux termes ne sont pas employés de manière équivalente dans les différentes langues. De même, les représentants des ONG militent pour la reconnaissance de “ peuple ” qui a une portée juridique tandis que les représentants des États retiennent le plus souvent le terme de “ population ” qui permet un usage statistique. Des usages sont désormais consacrés dans l'enceinte de l'ONU, par les experts, les traducteurs et les représentants des ONG, sur lesquels nous nous appuyons pour retenir les expressions usitées ici.

Pour citer cet article

Référence électronique

Irène Bellier , « L'Organisation des Nations Unies et les Peuples Autochtones :La périphérie au centre de la mondialisation », *Socio-anthropologie* [En ligne], 14 | 2004, mis en ligne le 15 mai 2005, Consulté le 05 mars 2014. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/385>

Auteur

Irène Bellier

LAIOS – CNRS

Articles du même auteur

Sexualité et art d'enfanter chez les Mai huna [Texte intégral]

Paru dans *Socio-anthropologie*, 11 | 2002

De la Communauté à l'Union Européenne [Texte intégral]

Paru dans *Socio-anthropologie*, 2 | 1997

Droits d'auteur

© Tous droits réservés